

Du quinze Octobre an mil huit cent cinquante-cinq, à trois heures du soir

ACTE DE MARIAGE de Pierre David
 âgé de trente huit ans, né à la Garde département
 du Sav le vingt deux du mois de février mil
 huit cent dix sept profession de Cultivateur domicile
 à la Garde département du Sav
 fils unique de ~~Christine~~ ^{Christine} ~~David~~ ^{David}
 profession de propriétaire
 domicilié à la Garde département du Sav et de

Marié à Christine institutrice domiciliée à la Garde les présents
 et consentants d'une part

Et de Virginie Christine David
 âgée de trente deux ans, née à la Garde département de
 le cinq du mois d'Avril mil huit cent vingt trois
 profession de sans profession domiciliée à la Garde département
 du Sav fille majeure de André David
 profession de charretier domicilié à la Garde département
 du Sav et de Marie Stacary sans profession
 domiciliée à la Garde (quant au des Clapiers) d'autre part, les présents
 et consentants

Les actes préliminaires sont : 1^o Les publications de mariage faites
 par nous sans opposition, les dimanches vingt septembre
 dix sept et sept du présent mois d'octobre demeurés
 affichés pendant le délai voulu par la loi

2^o L'acte de naissance de Pierre David futur époux
 3^o L'acte de naissance de Virginie Christine David futur épouse

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi
 que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code Napoléon sur le mariage, concernant
 les droits et devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du Code Napo-
 léon, modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux,

ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage, à la date du
 du mois d mil huit cent cinquante pardevant
 Me notaire à département d

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Virginie Christine David
 future Pierre David

En présence de Joseph Beck
 domicilié à Coules département du Sav âgé de trente un ans
 profession de jardinier non parent ni allié des époux

De Joseph Dominique Mourchou
 domicilié à la Garde département du Sav âgé de cinquante quatre ans
 profession de propriétaire non parent ni allié des époux

De Jean Joseph Simon
 domicilié à la Garde département du Sav âgé de soixante ans
 profession de cordonnier non parent ni allié des époux

Et de Jacques Joseph Sacan
 domicilié à la Garde département du Sav âgé de cinquante neuf ans
 profession de cultivateur libre non parent ni allié des futurs époux

Après quoi, moi Saurons Augustin Agarrad maire de la commune de la Garde
 faisant fonctions d'officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties
 sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement
 dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi par l'époux, le père
 de l'épouse, la mère de l'épouse et les quatre témoins, toutes les parties ayant
 déclaré n'être saisis de ce régime.

David - David - Marie Chivuffe épouse David

J^e Beck Mourchou Simon Sacan

Agarrad